

Avantages Merbag

Mercedes-Benz Automobiles SA et Merbag Immobilien AG

Équilibre
travail-vie privée



Congés

Merbag octroie au moins 5 semaines de congés; en fonction de l'âge et du poste, cette durée peut s'étendre à 6 semaines.

Fitness

Pour tout abonnement annuel de fitness au choix, Merbag participe aux frais annuels à hauteur de CHF 200.-.

Assurance et
prévoyance



Assurance-accidents privée

Merbag assure ses collaboratrices et collaborateurs par une assurance-accidents privée avec couverture mondiale.

Assurance contre les accidents non professionnels

Merbag prend en charge les cotisations à l'assurance contre les accidents non professionnels pour son personnel.

Caisse de pension

Merbag dispose d'une fondation de prévoyance propre à l'entreprise, moderne et socialement responsable avec des prestations attrayantes de la caisse de pension. Les collaboratrices et collaborateurs adhèrent à l'assurance épargne dès leurs 20 ans. L'intégralité du salaire (aucune déduction de coordination) est assurée, y compris la part de bonus. Dès l'âge de 45 ans, il est en outre possible de renforcer sa prévoyance personnelle de manière individuelle en optant pour le plan d'épargne Plus. Le salaire annuel maximal assurable est de CHF 135 240.-.

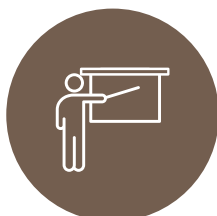
Finances



Rémunération

Les collaboratrices et collaborateurs bénéficient d'une rémunération conforme au marché, avec égalité salariale pour tous les sexes.

Formation initiale
et continue



Formation initiale et continue

Le personnel bénéficie d'un soutien financier généreux pour les formations initiales et continues internes et externes.

Estime

**Anniversaire de service**

Les collaboratrices et collaborateurs reçoivent une récompense financière tous les cinq ans pour leur fidélité.

Concernant
la voiture**Contribution de sponsoring**

Pour tout leasing d'un véhicule neuf Mercedes-Benz, nos collaboratrices et collaborateurs reçoivent une contribution de sponsoring mensuelle de CHF 100.-.

Conditions spéciales

Les collaboratrices et collaborateurs bénéficient de conditions spéciales sur les véhicules neufs et d'occasion, les véhicules en leasing, les pièces de rechange et accessoires, les travaux de maintenance, l'entretien du véhicule et, le cas échéant, sur les pleins.

Apprentis

**Examen de conduite**

Merbag participe aux frais de l'examen de conduite pour les apprentis techniques.

Documents de l'école professionnelle

Merbag participe aux documents destinés à l'école professionnelle. Les apprentis reçoivent un montant forfaitaire unique de CHF 700.-.

Prime semestrielle

Les apprentis peuvent recevoir de l'organisation une prime semestrielle pouvant aller jusqu'à CHF 500.- en fonction de leur performance.

Autres

**Diverses réductions**

Le personnel bénéficie de remises et d'avantages auprès de nombreux fournisseurs, assurances et prestataires.
